

(1)

(N° 95)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 MARS 1866.

Érection de la commune de Loxbergen, province de Limbourg ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION ⁽²⁾, PAR M. **THONISSEN**.

MESSIEURS,

Le projet de loi, déposé par M. le Ministre de l'Intérieur dans la séance du 6 mars, a pour but de détacher de la commune de Haelen les hameaux de Loxbergen, de Reynrode, de Klein-Vrancryk, de Bleckom et de Huntsum, et de les ériger en commune distincte sous le nom de Loxbergen.

Les hameaux se trouvent, en moyenne, à une distance de 4,360 mètres du siège actuel de l'administration communale. Ils forment, depuis longtemps, une paroisse séparée, et possèdent une église et un presbytère. Érigés en commune distincte, ils auront un territoire de 722 hectares avec 794 habitants.

La commission a adopté le projet à l'unanimité de ses membres.

Le Rapporteur,
THONISSEN.

Le Président,
C. MULLER.

(1) Projet de loi, n° 86.

(2) La commission est composée de MM. MULLER, président, THONISSEN, DE THEUX, MOUTON et GIROU.
